

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 NOVEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le vingt quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 novembre 2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOS Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE M. RABEH Mme COULON M. PASQUIER Mme RODDIER M MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF Mme de VAUCOULEURS Melle WOELFLE M. MARIETTE M. MEHAY M. CARVALHO M. RAYNAL Mme DOMERGUE M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC Mme DELAROUZÉE M. MONNIER Melle EL MASAUDI M. DEBUS.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. BOUZNADA à Mme RODDIER Mme BERKANI à M ALLAOUCHICHE M. MOREAU à Mme AUBIN Mme BAS à Mme VINAY Mme PENSIVY à M. BERNARD Melle DOMONT à M. MONNIER.

ABSENTS : M. BERTRAND M. LETELLIER.

SECRÉTAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le procès verbal de la séance du 30 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises du 21 juin au 15 novembre 2011, en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n° 3 et 4 du 4 avril 2008, n° 3 et 4 du 29 mai 2008 et n° 21 du 14 mai 2009 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1 A 8) RAPPORTS D'ACTIVITES 2010 DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX AUXQUELS LA VILLE DE POISSY EST ADHERENTE :

- 1) SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (S.I.V.O.M),**
- 2) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS (S.I.D.R.U.),**
- 3) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (S.I.DE.COM),**
- 4) SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE (S.M.E.R.G.C),**
- 5) SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE L'HAUTIL (S.I.A.R.H),**
- 6) SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES (SEY 78),**
- 7) SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES BERGES DE LA SEINE ET DE L'OISE (S.M.S.O),**
- 8) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DU VAL DE SEINE (S.I.E.H.V.S),**

Délibérations sans vote.

9) FOURNITURE ET LIVRAISON DE FIOUL POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE POISSY,

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10) FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANT POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE POISSY,

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

11) ACHAT ET LIVRAISON DE PIECES DETACHEES POUR LES MATERIELS ESPACES VERTS ET SPORTS (14 LOTS),

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) ACHAT ET LIVRAISON DE FOURNITURES DE VOIRIE ET DE MAÇONNERIE POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

13) AFFILIATION VOLONTAIRE DE LA CAISSE DES ECOLES DE CORBEIL ESSONNE AU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

14) DETERMINATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE CATEGORIE A.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 10 abstentions.

15) MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16) MODALITES DE RECOURS ET D'ORGANISATION DES ASTREINTES ADMINISTRATIVES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 9 abstentions.

17) MODALITES FINANCIERES ET CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AUPRES DE LA CAISSE DES ECOLES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

18) AVENANT 1 A LA CONVENTION SUBSEQUENTE N° 2 REGISSANT LES RELATIONS FINANCIERES ENTRE LA REGIE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU THEATRE ET LA COMMUNE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19) ATTRIBUTION DE RECOMPENSES, GRATIFICATIONS, CADEAUX ET PRIX DIVERS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) GARANTIE D'EMPRUNT DE 2 340 000 € A LA SA D'HLM FRANCE HABITATION.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 9 voix contre.

21) SIGNATURE D'UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE RESIDENTIELLE (CDOR) AVEC LE CONSEIL GENERAL DES YVELINES FIXANT DES OBJECTIFS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SUR LA PERIODE 2011-2013.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22) ACQUISITION D'UNE PARCELLE CONSTITUEE D'UN TRONÇON DE L'ANCIENNE RN 13 SITUE A LA HAUTEUR DU ROND-POINT DE LA COUDRAIE A POISSY, EN VUE DE SON INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23) DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR POUR LE BATIMENT PREFABRIQUE DU CLUB DE QUARTIER LA COUDRAIE, SIS 28 RUE DE MIGNEAUX.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 9 voix contre.

24) REFONTE DE L'UNITE DE PRE-TRAITEMENT ET REFONTE GLOBALE DE LA STATION D'EPURATION DE SEINE AVAL.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

25) DECLASSEMENT DE 4^{EME} EN 5^{EME} CATEGORIE DU LOCAL SIS 10 ALLEE DES ŒILLETS A POISSY A USAGE DE BUREAU.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

26) MODIFICATION DES HORAIRES ET DES JOURS DE FERMETURE DE LA CRECHE COLLECTIVE DU MULTI ACCUEIL « GRAINE D'ETOILE ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

27) CONVENTION DISPOSITIF "ESPACES LUDIQUES EN MILIEU SCOLAIRE" SUR L'ECOLE RONSARD,

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

28) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE AU FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE JEAN JAURES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TROIS VOYAGES PEDAGOGIQUES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

29) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A L'ASSOCIATION « LES RESTAURANTS DU CŒUR » DANS LE CADRE DE SON ACTIVITE D'HEBERGEMENT SOCIAL GEREE PAR « LES TOITS DU CŒUR ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

30) ELABORATION ET LA SIGNATURE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE AVEC L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE SUITE A L'APPEL A PROJET 2011.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

31) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES A DESTINATION DES AINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 30 novembre 2011.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**